

Le 4 octobre 1989, TELMEX lançait un appel d'offres pour deux stations terriennes maîtresses, cinq stations terriennes semi-maîtresses et 50 stations terriennes éloignées. Le SCT projette de lancer un nouveau satellite en 1994, Morelos III.

Le SCT a annoncé son intention de renouveler les permis de 430 stations radio et de 67 stations de télévision dans le cadre de son programme d'extension de la couverture de la radio et de la télévision. Le programme nécessitera l'octroi de 400 nouvelles concessions, 250 pour des stations de télévision et 150 pour des stations radio. Mais ces concessions seront uniquement accordées à des Mexicains. Le système va fonctionner au moyen de concessions et de permis. Le SCT envisage également de faire appel aux technologies nouvelles pour moderniser les installations qui fonctionnent déjà, pour améliorer la qualité des émissions et pour mieux utiliser les ressources humaines. Un accord récent a permis d'octroyer 100 kc sur la bande radio aux pays d'Amérique latine; cela a fait passer la bande MA à 1 750 kc. Cette expansion rend possible d'accorder des permis pour 1 000 nouvelles stations radio au Mexique.

3.2 TÉLÉFONOS DE MÉXICO

TELMEX est une des plus grandes sociétés du Mexique. Elle compte neuf filiales et elle est associée à la gamme complète des services de téléphonie, comme l'installation et la fabrication du matériel de téléphonie (depuis 1983, dans le cadre d'une coentreprise avec Mitel); elle assure également le service téléphonique lui-même.

Le 19 septembre 1989, Carlos Salinas de Gortari, président du Mexique, a exigé que cette société d'État soit privatisée. Le gouvernement n'en sera plus qu'un actionnaire minoritaire, les investisseurs étrangers pourront détenir jusqu'à 49 % des actions de la société, et les investisseurs privés du Mexique en seront les actionnaires majoritaires, une petite part étant détenue par le syndicat des travailleurs de l'industrie du téléphone. Cette privatisation devrait attirer les nouveaux capitaux requis pour améliorer les services et la distribution, pour développer le réseau actuel et pour investir dans la R-D.

L'État va conserver ses pouvoirs sur le secteur des télécommunications, par le biais des normes et des règlements qui servent de cadre juridique pour le réseau. En vertu d'une nouvelle concession, TELMEX va contrôler le service téléphonique local et interurbain. D'autres services vont être offerts sur une base concurrentielle; mentionnons, entre autres, l'installation et l'exploitation de réseaux téléphoniques publics complémentaires, le service de radiotéléphonie, l'installation et l'exploitation des cabines téléphoniques, les réseaux privés de bonne qualité, les services privés de communication par satellite, et la fabrication et la distribution du matériel.